



#COMPTE-RENDU

RT IA - SEMAINE EN 4 JOURS

Cette réunion qualité de vie et condition de travail (QVCT) était présidée par Arnaud JULLIAN, Secrétaire Général Adjoint du Ministère.

Deux sujets étaient à l'ordre du jour :

- *Étude d'impact de l'INRIA sur l'Intelligence Artificielle dans les métiers de contrôle et d'enquête*
- *Expérimentation de la semaine En 4 jours*

Propos liminaires CGT

En méthode, la CGT finances a rappelé que l'envoi des documents 3 jours avant n'est pas tolérable.

Si le Ministre Cazenave est un partisan du laisser faire, pour la CGT un cadrage et un pilotage ministériel sont nécessaires.

Nous portons toujours le souhait que les organisations syndicales soient associées en amont des projets mais au préalable, un bilan des réformes mises en œuvre sur l'organisation du travail et les conditions de travail est indispensable.

L'IA ne doit pas être un gain d'emplois et de destructions des emplois mais un outil d'aide aux agent.e.s. Nous demandons la communication du cahier des charges fixé par le ministère à l'INRIA.

Sur le sujet de la **semaine En 4 jours** vous avez imposé un calendrier serré à l'échéance du 1er septembre et les directions avancent sur le sujet sans qu'il y ait eu lancement effectif de l'expérimentation et information des organisations syndicales.

Pour la CGT nous rappelons notre revendication de **réduction du temps de travail à 32h sans perte de rémunération** préalable à une **semaine De 4 jours**.

En effet, condenser le temps de travail sur 4 jours sans diminution du temps de travail entraîne mécaniquement une augmentation de la pression temporelle du travail et une dégradation des conditions de travail.

Rappelons que le passage aux 35 h s'est accompagné du doublement des points de PIB en 30 ans tout en permettant la création de milliers d'emplois.

Le sens de l'histoire est la réduction du temps de travail pas l'extension de la durée des journées de travail.

Compte-rendu

LES RÉPONSES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DU MINISTÈRE :

Le secrétaire général adjoint du Ministère s'est voulu ferme sur la mise en place de l'expérimentation en septembre mais rassurant en rappelant que cela ne pourrait se faire que sur la base du volontariat pour les personnes intéressées par ces modalités d'organisation du travail.

Pour lui les consultations n'ont pas commencé dans les directions car elles doivent passer par l'institutionnel c'est à dire les CSA des directions concernées et leurs FSSCT.

Il n'y a pas de prés-supposés idéologiques de la part du Ministère.

Les risques d'intensification de la journée de travail sont réels mais il n'a pas d'inquiétudes fortes.

Concernant le déploiement d'IA, le prisme du MESFIN n'est pas d'éventuelles suppressions d'emplois mais de soulager les tâches des agent.e.s.

Cette étude permettra l'établissement de listes classifiées des IA déjà utilisées pour établir un bilan dans le périmètre des missions de contrôle.

Cela permettra de construire des politiques GEPEC et RH adaptées.

Deux chercheurs de l'INRIA sont intervenus pour expliciter la démarche de l'étude d'impact

Tout a commencé par le laborIA: programme de recherche partagé par l'INRIA et le ministère du travail lancé en novembre 2021 pour éclairer les politiques publiques sur le travail et l'emploi.

Le laborIA a pour gouvernance les organisations syndicales patronales et salariales.

Il a permis de rendre compte des situations de travail instrumentés par l'IA et d'aller qualifier les situations de travail sur la dignité matérielle (salaire) et l'épanouissante (pouvoir se réaliser).

L'INRIA a développé un outil destiné à mesurer l'adoption de l'IA au travail dénommé MAIAT:

6 grandes thématiques sont intégrées dans l'outil MAIAT qui est le référentiel d'impact des conditions de travail et de leurs améliorations :

>>> la reconnaissance (mérite)

>>> le savoir faire

>>> l'autonomie

>>> les relations humaines (bien être et sens du travail)

>>> la responsabilité (sa redistribution et les apports de chacun avec le résultat global)

>>> la surveillance (pilotage et reporting)

L'outil MAIAT permet de scorer les points de vigilance tout au long de l'étude (24 points).

L'outil PIAAC matrice de l'OCDE :

Il permet de montrer les avancées sur les tâches répétitives non cognitives.

Il n'y a pas de secteurs particuliers mais une technologie générale qui touche tous les métiers

Le projet SECOIA DEAL :

Pour répertorier les cas d'usage technologique et leurs impacts sur le travail et qualifier les situations de travail.

L'étude d'impact ministérielle sera réalisée sous forme d'enquête :

Un rapport sera établi sur la base d'entretiens et sur les cas d'usages des utilisateurs, des managers, des dirigeants et des consultants.

L'étude d'impact sera suivie sur la durée dans le temps car les systèmes évoluent.

L'anonymisation des personnes est garantie.

Concernant les organisations syndicales, les rencontres seront sur la durée: 3 fois sur 18 mois pour voir l'évolution sur la transformation.

Des ateliers participatifs, des rencontres bilatérales auront lieu tout au long de l'étude avec les OS mais elles ne pourront pas participer au COSUI (comité de suivi réservé à l'administration seulement).

L'objectif de l'étude est l'IA au service de l'humain mais contrôlé par l'humain pour pouvoir s'en emparer au niveau d'une organisation du travail qui va dans le sens de l'intelligence augmentée.

Le périmètre : les métiers du contrôle du ministère.

Le pilote est le MESFIN (pas le ministère du travail).

La CGT est restée plus que perplexe lorsque les chercheurs de l'INRIA nous ont conseillé pour mieux nous rendre compte de visualiser le tuto vidéo sur IA de l'Institut Montaigne (Think tank à vision libérale créé par AXA).

Nos interrogations demeurent sur le périmètre des missions de contrôle et enquêtes, la sécurité des données, la fiabilité des données générées par l'IA.

Seule assurance que nous avons dénoncé, l'humain, les conditions de travail et leurs améliorations ne sont vues que sous l'angle biaisé de l'outil MAIAT. Aucun apport sur la maîtrise des risques organisationnels (notamment en matière de

RPS et de charge de travail) ou de l'amélioration des conditions de travail.

En synthèse, il s'agit d'une étude d'impact RH dans un objectif GEPEC et d'augmentation de la productivité, qui passe par une revue des missions et des emplois où l'IA est implantée ou pourrait être implantée .

Or l'étude arrive dans un contexte dégradé par les suppressions massives d'emplois où l'introduction d'une IA a été imposée et accompagnée de restructuration de la chaîne de travail provocatrice de nouvelles suppressions d'emplois.

La semaine en 4 jours

Ouverture du sujet 12h20 fin des travaux 13h15

Selon le secrétaire général adjoint il s'agit bien d'expérimentations multiples et il ne faut rien s'interdire.

Le but est de faire remonter ce qu'il s'est passé pour réaliser un cadrage.

Aussi le cadrage initial ne peut être ultra dur pour permettre que toutes les expérimentations puissent se dérouler, juste dans une envie de souplesse.

Il faut que l'on se revoit pour entrer plus dans le fond des difficultés.

Les modalités de la semaine en 4 jours pourraient être différentes avec réduction ou non de la pause méridienne, avec 4 ou 4,5 jours travaillés, avec ou sans RTT, avec modification des horaires ou pas...

Il n'y aura pas d'expérimentation sans cadrage.

Pour la CGT Finances tout reste flou dans un cadrage qui n'en est pas un ! Qui semble oublier le code du travail et de la fonction publique, les circulaires ministérielles et directionnelles relatives au temps de travail, etc...

Encore une expérimentation en marche sans carte ni boussole !!!